



**Sainte-Anne-  
des-Plaines**

## **AVIS PUBLIC** **Promulgation du règlement n° 3900-3-4**

Avis public est donné par la soussignée, directrice du service du greffe et greffière de la Ville de Sainte-Anne-des-Plaines :

**QUE** le règlement numéro 3900-3-4 modifiant le règlement numéro 3900-3 sur la circulation et le stationnement a été adopté par le Conseil municipal le 13 juin 2023.

Le règlement numéro 3900-3-4 a été déposé au Service du greffe de la Ville et toute personne intéressée à le consulter peut en faire la demande par courriel à l'adresse suivante : [greffe@villesadp.ca](mailto:greffe@villesadp.ca) ou par téléphone au (450) 478-0211, poste 2048.

Ce règlement entrera en vigueur le jour de sa publication conformément à la Loi.

Donné à Sainte-Anne-des-Plaines, ce 14<sup>e</sup> jour du mois de juin 2023.

Geneviève Lazure, LL.B., D.D.N., OMA  
Directrice du service du greffe et greffière